



Arles, le 23 mars 2009

Le Grand Port Maritime de Marseille enfume les habitants du golfe de Fos

Si le plan stratégique 2013-2020 du grand port est validé en l'état le 25 mars prochain, des millions de camions circuleront bientôt sur nos routes

Le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) veut multiplier par 2 le trafic conteneurs d'ici 2013 et par 5 d'ici 2020. L'objectif est d'atteindre les 5 millions de conteneurs par an contre 850 000 aujourd'hui. Cela multipliera le trafic poids-lourd par 2 d'ici 2013 et par 4 d'ici 2020.

Pour accueillir ces conteneurs, le GPMM prévoit une nouvelle saignée du golfe de Fos, cette fois du côté de Port-St-Louis-du-Rhône : de nouvelles darses et des quais en pleine zone Natura 2000. Pour faciliter la circulation de ce nouveau flux incessant de poids-lourds, le GPMM prévoit une « route de la Camargue », le doublement de la route Port-Saint-Louis-Fos, les déviations de Port-de-Bouc, Fos et Miramas et la construction d'une autoroute entre Fos et Salon-de-Provence.

Comme de coutume, ce projet pharaonique a été élaboré sans aucune prise en compte de l'environnement et ni de la santé et du cadre de vie des habitants de la région. On sait pourtant que le trafic poids-lourd contribue pour 24 % aux émissions de CO2 en France et qu'il est l'un des principal responsable d'émission de particules fines cancérigènes.

Le GPMM poursuit donc une politique d'aménagement pensée il y a quarante ans. Par son incapacité à saisir les enjeux environnementaux et sanitaires liés à la dégradation de la biodiversité, de la qualité de l'air et de l'eau, il fait preuve d'une grande irresponsabilité et confirme son incapacité à intégrer les nouvelles attentes sociétales.

Ce plan stratégique, élaboré au mépris des habitants des Bouches-du-Rhône, sera soumis le 25 mars prochain pour validation au Conseil de Développement du GPMM.

L'association NACICCA questionne la pertinence de ce projet compte tenu de la crise à la fois économique, énergétique et écologique, que nous connaissons aujourd'hui. Dans un contexte de raréfaction des énergies fossiles, ce projet ne peut être porteur d'emplois pour le long terme, et accentuera, si elle ne l'était pas déjà assez, la dégradation du cadre de vie et de la santé des habitants du golfe de Fos.

C'est pourquoi NACICCA invite les élus des collectivités qui donneront leur avis le 25 mars à être cohérent avec leur engagement contre l'incinérateur et à s'opposer à ce projet inconscient. Nous les invitons également à réclamer l'organisation d'un véritable débat démocratique sur l'avenir du GPMM.

Contacts : Cyril Girard 06 71 64 17 38